

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2017

NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Création d'un fonds de soutien à la création artistique - attribution d'une aide à la compagnie scénique Collectif Attention Fragile dans le cadre de ce fonds**

Rapporteur : Jean-Philippe Allardi

En France, les collectivités locales occupent depuis plusieurs années un rôle prépondérant dans le domaine de la culture. Leurs dépenses culturelles confondues sont dorénavant deux fois supérieures à celles de l'État ; elles contribuent ainsi pleinement à soutenir la création artistique, sous toutes ses formes.

Dans cette perspective, la Ville souhaite pouvoir étendre son soutien à certains projets de production ou de diffusion d'artistes ou structures artistiques scéniques, dans l'objectif de valoriser son territoire.

Il est ainsi proposé la création d'un fonds en vue de pouvoir accorder une aide financière à des projets de production ou de diffusion artistique émanant de personnes physiques ou morales scéniques, issues du domaine artistique. A titre indicatif, ce fonds de soutien à la création artistique sera doté d'une enveloppe annuelle maximale de 5 000 €.

Le bénéficiaire de chaque aide ne pourra y prétendre de nouveau pendant les trois années suivant son attribution.

Il sera sollicité, en contrepartie de l'aide financière apportée, pour présenter à titre gracieux son projet artistique aux Scènes, dans le cadre de la programmation culturelle de la Ville, ou pour participer à titre gracieux à un projet artistique de la Ville. Enfin, le bénéficiaire devra faire mention du soutien de la Ville sur ses supports de communication.

Chaque attribution d'aide sera soumise à délibération spécifique du conseil municipal.

En application du dispositif décidé de la création d'un fonds de soutien à la création artistique, il est proposé d'attribuer une aide au titre de l'année 2017 au Collectif Attention Fragile.

Cette association siégeant au 59 boulevard Desgranges à Sceaux - dont l'objet est la production de projets théâtraux, musicaux, télévisuels et cinématographiques - a sollicité une aide de la Ville pour pouvoir présenter au festival d'Avignon *Off* deux de ses créations théâtrales. Le coût de présence de la compagnie et de diffusion de ses spectacles au festival *off* d'Avignon est estimé à 21 000 €.

L'un de ses deux spectacles, « Cabaret Ta Mère », a fait l'objet d'un partenariat avec l'Animathèque MJC, à l'initiative de la Ville. La compagnie a ainsi bénéficié d'un accueil en résidence d'une semaine et elle prévoit pour l'année 2017 de proposer des ateliers de parole sur le sexisme, sujet abordé par le spectacle « Cabaret Ta Mère ».

Par ailleurs, le Collectif Attention Fragile a développé une websérie « Frapuccino », tournée à moitié dans la ville de Sceaux, ce qui valorise le tournage à Sceaux.

Enfin, le Collectif Attention Fragile a accepté de participer à titre gracieux à la manifestation Théâtre en fête, dont la première édition organisée par la Ville s'est tenue les 24 et 25 juin.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir décider la création d'un fonds de soutien à la création artistique des artistes ou structures professionnels scéniques ainsi que d'attribuer une aide à la compagnie scénique Collectif Attention Fragile pour un montant de 1 000 € au titre de l'année 2017.